

ATTESTATION D'ASSIDUITE Formations à distance

Ce document à compléter et à signer par l'organisme de formation puis par le stagiaire, devra être transmis avec l'ensemble des pièces justificatives au Conseil de la Formation, avec le dossier complet à la fin de la formation, par courrier.

Je soussigné(e) (prénom, nom du signataire) :

Agissant en qualité de (fonction dans l'organisme de formation) :

Au sein de (raison sociale de l'organisme de formation) :

Enregistrée sous le numéro de **déclaration d'activité** :

Atteste que Madame / Monsieur (Nom/ Prénom du stagiaire) :

Né leà.....

Immatriculés au RM de la CMA de :

Sous le numéro :

Entreprise (raison sociale de l'entreprise) :

SIRET numéro :

Inscrit(e) à la formation (intitulé de l'action de formation) :

A bien suivi la formation, conformément au programme pédagogique préétabli, qui s'est déroulée du :

.....au2021

Pour une durée prévue de :heures

Et atteste que le stagiaire a suivi la formation comme suit :	
<input type="checkbox"/> En présentiel	<input type="checkbox"/> A distance
Du au 2021	Du au 2021
Pour une durée de heures	Pour une durée de heures
<i>Si la formation a été dispensée en partie en présentiel, les feuilles d'émargements signées par le formateur et le stagiaire devront être fournies. Si la formation a été dispensée tout ou partie en distanciel, devront être fournies toutes preuves de début et de fin de connexion.</i>	

Les modalités d'accompagnement à distance (visioconférence, classe virtuelle...) sont :	
Les modalités d'évaluations des acquis en cours ou à la fin de la formation (tests, exercices, QCM...) sont :	

Nous attestons l'assiduité de Madame/Monsieur ;.....

Et transmettons pour justificatifs, conservés dans le cadre d'un contrôle de l'exécution de l'action de formation :

- Les états de présence émargés
- Le programme d'intervention
- Les éléments de preuves de formation en ligne (connexions, statistiques, évaluations, mails...).

Date et Signature du stagiaire
Qui certifie sur l'honneur
l'exactitude des renseignements

Date et Signature de l'organisme de formation
Qui certifie sur l'honneur
l'exactitude des renseignements

Le CDF se réserve le droit de suspendre les paiements en cas de fausses déclarations ou de manque de pièces justificatives